

# Les travaux du futur crématorium sont lancés

Depuis quelques semaines, le chantier avance sur le terrain de Camp-Laurent où, d'ici fin 2013, on pourra procéder à l'incinération des défunts, dans un cadre propice au recueillement.

Le projet de crématorium, dont on parlait déjà sous la mandature de Maurice Paul, est en passe de devenir réalité. Les premiers coups de pelle ont été donnés début décembre. Situé en amont de l'avenue Robert-Brun, à Camp-Laurent, au pied de la colline de la Petite Garenne, le chantier devrait durer un an.

« Aujourd'hui, quasiment une personne sur deux choisit la crémation », explique Alexandre De Carlo, gérant des pompes funèbres Lévêque, qui a décroché la maîtrise d'ouvrage. Un constat confirmé par l'activité du seul crématorium de l'agglomération, situé à Cuers, « victime » de son succès. Marc Vuillemot, le maire, précise que « là-bas, ils sont parfois obligés de faire patienter les familles plusieurs jours avant les cérémonies. »



L'architecte a prévu des bâtiments en pierres avec toits végétalisés, ainsi qu'un patio spacieux... Au centre, un « fil d'eau » accompagnera les familles de l'entrée jusqu'à la salle de crémation.



## Une emprise de 5 000 m<sup>2</sup>

Une récente visite organisée à Camp-Laurent a permis de mesurer l'ampleur du projet seynois. La structure s'étalera sur 250 mètres de long pour 25 mètres de large, soit une emprise de 5 000 m<sup>2</sup>. Pour la conception, l'architecte, Serge Hérisson,

a imaginé « un cheminement qui doit nous préparer au recueillement. Nous avons travaillé avec l'air, l'eau, la terre et le feu », que l'on retrouvera tout le long d'un « parcours de séquences, de passages, de moments de solitude et de moments de communion ». Bâtiments en pierres, toits végétalisés, patio spa-

cieux... et un « fil d'eau » qui accompagnera les familles de l'entrée jusqu'à la salle de crémation.

## Vue sur le nouveau cimetière

Pour réduire l'impact de la proximité de l'usine de tri Véolia située en contrebas, le bâtiment « sud » sera plus haut, tandis que

le bâtiment nord permettra d'avoir une vision sur le nouveau cimetière (lire ci-dessous), plus haut. La partie technique de la structure se situera à l'ouest, permettant ainsi au personnel de ne pas déranger les familles dans leur recueillement.

J.P.

jpoillot@nicematin.fr

## Vers un « pôle funéraire » à Camp-Laurent

Si le maire se réjouit du début des travaux du crématorium, il attend aussi avec impatience la livraison du nouveau cimetière, qui se situera quelques mètres au-dessus du crématorium : « Il y a urgence car le cimetière du centre-ville commence à être saturé », rappelle-t-il. À l'heure actuelle, seuls le chemin d'accès et l'emplacement des caveaux ont été réalisés. Il devrait être opérationnel en 2014.

Le crématorium et le cimetière, bien que possédant chacun une entrée distincte, formeront le « pôle funéraire » de Camp-Laurent.

Et la municipalité ayant opté pour une délégation de service publique, elle pourra compter sur une redevance annuelle de 100 000 euros ainsi que sur une part du chiffre d'affaires de l'ordre de 6 %.

À noter, enfin, que pour réaliser la totalité du projet, un groupement uniquement composé d'entreprises locales et régionales a été créé. Le coût des travaux a été estimé à 3,65 millions d'euros.



Marc Vuillemot est venu se rendre compte sur place, du lancement du chantier, en compagnie des représentants du groupement d'entreprises chargé de l'opération.

(Photo J.P.)